

Porto-Novo, le 26 avril 2023

ZINSE COSME

Matricule Fonction Publique : 43760

Matricule UAC : 1064408

Tél : 96204740

Courriel : zicos55@yahoo.fr

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A

Son excellence Monsieur Patrice
Athanasie Guillaume TALON,
Président de la République du Bénin
COTONOU

Objet : Le Professeur Thiery ALAVO terni l'image de l'université d'Abomey-Calavi.

Monsieur le président de la République,

Rongé pendant des années par l'amertume infligée par un harcèlement sur ma personne par le Professeur Thiery ALAVO, enseignant à l'université d'Abomey-Calavi, je fini par rompre mon silence qui a trop duré pour en appeler à votre autorité.

Je suis Cosme ZINSE, Etudiant en attente de soutenir le Master d'entomologie à la FAST/UAC, puisque c'est ainsi qu'il convient de me présenter. Mais avant de porter depuis 2016 cette identité peu valorisante, le chemin parcouru est long et jonché de maltraitances et d'abus d'autorité.

Monsieur le Président, le long récit que je m'en vais vous exposer sera présenté sous quatre (04) angles :

1- ARNAQUE ET ABUS D'AUTORITE

Détenteur d'une Licence en Sciences agricoles option production végétale obtenue en 2011-2012 à l'EPAC/UAC, j'avais sollicité au titre de l'année académique 2012-2013 une inscription en Master I d'entomologie agricole à la FAST/UAC. Ma demande fut rejetée avec la mention : "***Base insuffisante en biologie animale. Veuillez-vous inscrire en licence en Biologie écologie animale (BEA)***". Il s'agissait d'une formation créée de toute pièces par le Professeur Thiery ALAVO, formation qui était en manque

d'effectif et que le Professeur Thiery ALAVO voulait remplir à tout prix. J'avais accepté sa recommandation car l'année allait être perdue de toutes les manières et surtout, c'était ce qu'il me fallait tôt ou tard pour accéder au cycle de Master d'entomologie dans son école. J'avais donc assidument suivi les cours, participé aux sorties pédagogiques, faire sans faille la permanence dans son laboratoire et surtout validé avec brio toutes les unités d'enseignement.

Nanti de ma licence en BEA, j'ai réintroduit ma demande d'inscription au titre de l'année académique 2013-2014. Ma surprise fut grande, une fois encore mon inscription a été refusée. Cette fois la mention était "***Veillez fournir une autorisation de mise en stage de votre employeur***".

Monsieur le président de la République, Cette exigence du Professeur Thiery ALAVO taille de toutes pièces est arbitraire, puisse que le dossier à fournir, publié par ses soins, pour accéder à son école, ne mentionnait nullement cette pièce et à ma connaissance, aucune école de l'UAC ne l'avait déjà exigé à un étudiant pour s'inscrire. Mais pourquoi Professeur Thiery ALAVO me l'exigeait-il ? N'est-ce pas là un abus d'autorité et une anarque ?

J'avais passé l'année-là qu'il a désigné plus tard comme un repos sabbatique qu'il m'a infligé, pour rechercher cette fameuse pièce avant d'avoir enfin, au titre de l'année 2014-2015 mon inscription en Master I d'entomologie agricole après trois (03) années perdues pour assouvir les caprices d'un enseignant autoritaire.

2- ACHARNEMENT ET TORTURE MORALE

Monsieur le Président, après ces péripéties, je pensais être au bout de mes peines, mais c'était la porte ouverte à l'acharnement et à la torture morale sur ma personne.

Pendants toute ma formation, Professeur Thiery ALAVO venait contrôler la présence, que dis-je ? venait contrôler ma présence dans la salle de cours pour se faire un alibi pour m'exclure. Je dis venait contrôler ma présence car c'était mon nom seul qu'il appelait dans ses fameux contrôles. Je bravais pluies et soleils pour être en salle avant son arrivé. Même quand il n'avait pas cours avec nous, il venait assez souvent contrôler à présence. Malheureusement, C'est un autre étudiant qui s'était fait exclure pour être venu en classe à 14 heures 55 alors que le cours était prévu pour 15 heures.

A toutes mes questions et à toutes mes réponses à ses questions, Professeur Thiery ALAVO se moquait systématiquement de moi et invitait les autres étudiants à le faire

de même. "**Regardez-le, il ne connaît rien ! Les clubs des menteurs du Service de la Protection des Végétaux et du ministère de l'agriculture lui ont mis que de mensonges dans la tête. J'ai le mandat de formater sa tête et d'y mettre la vérité !**" Disait-il d'un air triomphaliste et suffisant. Cette torture morale avait fini par avoir raison de moi au point où j'avais déprimé, perdu confiance en moi-même et failli abandonné. N'eût été le soutien morale des Professeurs Elizabeth Zannou et Aimé H. Bokonon-Ganta, enseignants à la FSA/UAC, et les soins médicaux, j'aurais abandonné les cours.

3- DECLARATIONS HONTEUSES ET ANTI-SCIENCES

Son aversion pour le Service de la Protection des Végétaux (SPV) d'où j'émanais l'avait aveuglé au point où il était prêt à aller contre la science pourvu que la vérité scientifique énoncée soit faite par ma personne. L'un des nombreux cas de déclarations honteuses et écoeurantes indignes d'un enseignant de son rang était celle de ce lundi soir : Parlant des ennemis naturels des nuisibles des plantes, il avait évoqué le cas de *Oecophylla longinoda*, la fourmie rouge des manguiers, dont la présence sur les arbres les protégeait contre les mouches des fruits. A ma demande de savoir s'il y a eu d'évaluation comparatives des avantages et des inconvénients de cet auxiliaire des cultures, la réponse de mon professeur était "*Oecophylla longinoda n'a aucun inconvénient sur les manguiers Monsieur du SPV. Que t'ont-ils dit ces menteurs-là ?*" En réponse, j'avais évoqué le cas de l'entretien des cochenilles, un nuisible du manguiers, par *Oecophylla longinoda*. On croirait une prédation des cochenilles par ces fourmis. Or elles les déplacent vers les branches tendres pour qu'elles aient plus de serve pour produire plus de miellat dont elles se nourrissent. Ce miellat salit feuilles et fruits et favorise le développement de la fumagine. "**Faut!**" déclara-t-il. "**Il n'a rien dans la tête si ce n'est que de mensonges. Mais je vais formater sa tête et y mettre la vérité**". La vérité dite par Professeur Thiery ALAVO ce jour-là c'est que *Oecophylla longinoda* mange les cochenilles et empêche les mouches de fruits de pondre. Quel cou-tordu à la science ?

C'était dans cette atmosphère d'humiliations répétées, de tortures morales, de méfiance et d'obligation d'accepter des contres vérités scientifiques que j'avais suivi deux années académiques durant, les cours et validé toutes les unités d'enseignement.

4- PRISE D'OTAGE ET DESTRUCTION DE MA CARRIERE

Voulant achever sa mission machiavélique, il m'avait invité devant tous les camarades étudiants lors de notre dernier cours de Masters II courant avril-mai 2016 à aller le voir au bureau. Une fois dans son bureau, il m'avait déclaré : "***Tu es un étudiant éveillé et studieux. J'ai compris que tu sais ce que tu es venu chercher ici, c'est donc moi qui vais t'encadrer. Propose-moi (03) trois thèmes et je choisirai un et nous allons démarrer tôt les travaux pour que tu soutiennes ton Master et t'inscris en thèse***" J'étais scandalisé par cette alléchante proposition. A la sortie de son bureau, son épouse m'attendait dans le couloir et ajouta : "***Prends au sérieux la proposition de Professeur et démarques-toi des enfants (les camarades étudiants) pour vite faire ta thèse***". J'étais allé rendre compte au Professeur Aimé H. Bokonon-Ganta de la proposition du Professeur Thiery ALAVO et savoir quelle attitude tenir.

En effet j'étais déjà en train de traiter un sujet proposé par Professeur Aimé H. Bokonon-Ganta sur l'introduction des ravageurs de quarantaine par le commerce international. "***le refus de son offre comme son acceptation sont tous périlleux. Accepte cependant pour que la guerre ne soit pas assez vite ouverte !***" m'avait conseillé Professeur Thiery ALAVO.

J'avais donc en plus du sujet que je traitais avec le Professeur Aimé H. Bokonon-Ganta, choisi un autre sujet sur le test de la mortalité au laboratoire de *Helicoverpa armigera* induite par le virus de la polyhedrose nucléaire. Professeur Thiery ALAVO préfère le dernier et qualifie le premier d'une obstination d'être collé aux idées du club des menteurs.

Le défi de ce sujet était l'importation de la souche virale. Il m'avait proposé de me le fournir si je lui remettais l'argent. Il m'avait aussi recommandé d'aller négocier à l'IITA l'hébergement de l'essai par crainte que la manipulation des virus dans son labo ne décime les laves de moustique qu'il élevait.

A l'IITA, Dr Manuele Tamo déclare le sujet obsolète et sans intérêt scientifique car plusieurs fois traité à l'IITA et ailleurs. Il me propose en lieu et place d'investiguer sur la distribution spatiale et temporelle de *Spodoptera frugiperda* et l'identification d'ennemis naturels endogènes. En effet c'était en 2016 que ce ravageur émergent fit son apparition en Afrique tropicale et présentait donc beaucoup de perspectives pour la science. Toutes mes démarches pour rencontrer Professeur Thiery ALAVO pour lui faire part de ma démarche à l'IITA fut vaines. J'avais fini par apprendre qu'il était allé en vacances au Canada. J'avais donc fini par lui rendre compte par courriel de la

situation mentionnant l'obsolescence de l'autre sujet, les opportunités que présente le nouveau sujet et surtout l'urgence de ma décision au risque de le perdre et de ne pas pouvoir traiter l'autre aussi. Son silence a duré plus de trois (03) longues semaines et j'avais déjà accepté le sujet et démarré son traitement avant qu'il ne me réponde : par le message suivant : "***Je ne suis pas dans tes YOYOYO. Je t'ai donné un sujet c'est ça tu traite un point. Autrement à dieu au ton Master***".

J'avais assidument traité le sujet sous la direction de Dr. Elie DANNON et Manuele Tamo. Effectué les travaux de laboratoire à l'IITA et posé des essais dans tout le sud Bénin. C'étaient des moyens colossaux qu'avait déboursé l'IITA pour mes investigations sur le terrain.

Il a par la suite prétesté n'avoir pas supervisé mon travail et ne pourra pas par conséquence parrainer sa soutenance. J'ai demandé alors d'accepter la soutenance et que ceux qui dirigé le travail vont parrainés. C'était encore un refus.

La question qui s'impose est la suivante : **Pendant les trois (03) mois de recherche était-il passé voir les autres étudiants qui travaillaient eux aussi à l'IITA sous la direction des mêmes personnes que moi ?** La réponse est non. Pourtant ils ont tous soutenu et celui qui clame urbi-orbi ne jamais collaborer avec la mafia et protéger l'intégrité des diplômes de la FAST a mis comme d'habitude son nom sur ces mémoires et ils ont tous soutenu déjà mais m'a refusé moi de soutenir.

Toutes mes tentatives de le rencontrer se sont soldées par des menaces de m'agresser. De 2016 à 2021 J'avais sollicité la médiation de plusieurs de ses collègues tels Professeurs Elizabeth Zannou, Aimé H. Bokonon-Ganta, Gustave Dagbénonbakin et Hervé Aholoukpè. Il oppose un refus catégorique de les recevoir et demande que je vienne travailler sur le sujet obsolète sous sa supervision.

En mars 2022 voyant que plusieurs publications ont portés sur ce sujet, j'avais alors accepté de prendre un autre sujet. Et il a changé encore de décision pour dire de m'inscrire à nouveau en première année de Master ou de voir le rectorat pour régler mon problème. C'est alors que j'avais saisi le recteur pour lui signaler mon rare le bol et sollicité le changement de directeur de recherche pour mes travaux. J'avais été reçu les mois suivants par les autorités rectorales qui m'avaient promis régler le problème. Depuis lors, ce n'était qu'en mars dernier que les autorités de la FAST ont répondu à ma demande et attribué un nouveau directeur de recherche avec qui je travaille sur un nouveau sujet espérant me débarrasser de ce titre d'étudiant en attente de soutenir le Master que j'ai porté sept (07) années durant.

Dans sa publication du 26/04/2023 qui circule actuellement sur les réseaux sociaux et qui m'a fait sortir de mon mutisme, Professeur Thiery ALAVO déclare que je négocie la soutenance d'un mémoire fictif pour obtenir mon diplôme. Je voudrais faire remarquer que j'ai la culture de l'excellence. Durant tout mon cursus primaire, secondaire et universitaire y compris dans son école, je l'ai démontré.

En somme Monsieur le Président, j'ai cherché pendant onze (11) ans (2012-2023) un diplôme qui se fait en deux ans sans l'avoir eu juste parce que mon chemin a croisé celui d'un enseignant payé par le contribuable pour former les ressources humaines mais qui plutôt sème la terreur.

Les étudiants de ma promotion de Master pourront collaborer toutes les allégations évoquées ici. Lancer aussi un avis au témoignage et vous verrez l'ampleur de la terreur que sème le Professeur Thiery ALAVO sur ses étudiants.

Monsieur le Président de la République, voilà les sévices dont j'ai été victime de la part du Professeur Thiery ALAVO qui y ajoute une intoxication médiatique citant mon nom dans ses publications.

Comptant sur votre bienveillance, je réclame réparation de tous les torts que Professeur Thiery ALAVO m'a causé !

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Cosme ZINSE
Etudiant en attente de soutenir le Master d'entomologie